

Prix à la pompe des produits pétroliers



Mis en place depuis janvier 2025, le Mécanisme d'Ajustement Automatique des Prix permet de réguler mensuellement le prix de trois (03) produits pétroliers vendus au niveau des stations-service : le Supercarburant, le Pétrole Lampant et le Gasoil.

Evolution des prix à la pompe

Super Carburant



Pétrole Lampant



Gasoil



Dans le cadre du Mécanisme d'Ajustement Automatique des Prix, les prix des carburants évoluent chaque mois en fonction des prix de marché. Ceux-ci sont principalement affectés par deux paramètres économiques :

- L'évolution des **cours mondiaux** des produits pétroliers
- Les **variations du taux de change** entre l'Ariary et le Dollar américain

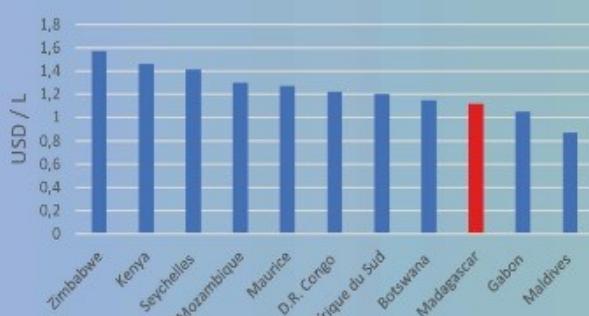
La variation mensuelle des prix est plafonnée dans une fourchette entre -200 Ar/l et +200 Ar/l par mois, afin d'éviter des variations trop importantes pour le consommateur.

Cette administration des prix de carburants vise comme objectifs essentiels :

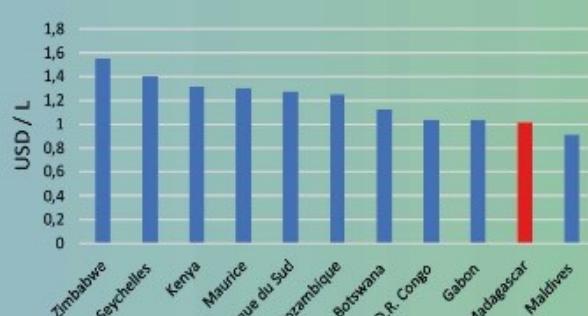
- Pour les **finances publiques** : contenir les subventions étatiques
- Pour l'**économie** : garantir une plus grande stabilité économique en permettant des ajustements graduels et d'ampleur limitée en lieu et place de larges et rares ajustements tout en lissant l'impact des fluctuations des marchés internationaux
- Pour la **transparence** : instaurer un mode de calcul des prix plus transparent et prévisible, renforçant ainsi la confiance des acteurs économiques

Prix à la pompe dans les pays de la région

Supercarburant



Gasoil



Grâce à ce mécanisme, le prix du gasoil à Madagascar au 10/11/2025 compte parmi les plus bas au monde, se rangeant aux côtés des pays producteurs de pétrole ou des pays fortement subventionnés.

Entre le 1^{er} et le 5 du mois, les prix de carburants vendus à la pompe varient à la baisse ou à la hausse dans un intervalle variant de -200 Ar/l à +200 Ar/l, en fonction de l'évolution des paramètres cités plus haut. Pour le mois de décembre 2025, l'ajustement de prix serait une tendance à la hausse, mais sans dépasser 200 Ar/l.